



Repubblica Italiana

DISCOURS de
S.E. le **Sénateur ALFREDO LUIGI MANTICA**
VICE-MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA
RÉPUBLIQUE ITALIENNE

REUNION INTERNATIONALE SUR LES PETITS ÉTATS
INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT
(Ile Maurice, 10-14 janvier 2005)



Ministero degli Affari Esteri

Port Louis, 13 janvier 2005

Monsieur le Président,

je m'associe au discours prononcé par le Ministre des Affaires étrangères du Luxembourg au nom de l'Union européenne et je désire remercier les promoteurs de cette réunion, et notamment le gouvernement de l'île Maurice, de leur hospitalité chaleureuse et de l'excellente organisation. J'exprime aux populations que la furi du raz-de-marée a douloureusement frappées la solidarité entière de l'Italie. Cette **tragédie confirme malheureusement la vulnérabilité bien connue** de nombreux états insulaires, notamment des petites îles, et **l'exigence d'une extraordinaire préparation pour faire face aux catastrophes naturelles.**

Le gouvernement italien, ainsi que d'autres gouvernements, estime qu'il est nécessaire de mettre en place au plus tôt un **système global** d'alerte rapide, dont même les Etats les plus petits doivent bénéficier pleinement, et entend oeuvrer dans ce sens.

Monsieur le Président,

L'Italie n'est ni une île, ni un petit état, ni un pays en voie de développement. Néanmoins, pour son histoire, pour sa géographie, pour la vulnérabilité de son environnement, l'Italie se sent très proche des SIDS et fait siennes les stratégies qu'ils se sont fixées dans le Programme d'action de la Barbade, dont nous nous apprêtons à examiner ensemble les résultats après dix ans.

Monsieur le Président,

L'Italie a participé dès le début à la vérification et à l'actualisation du Plan de développement de la Barbade. Elle a contribué à tout le travail de préparation et a **financé des initiatives visant à diffuser l'information sur la Conférence et à encourager la participation** à cette réunion de l'île Maurice. Mais surtout le gouvernement italien **a donné suite au Plan d'Action grâce à des programmes et à des projets ad hoc**, en privilégiant l'approche régionale et en mettant au premier plan le renforcement des capacités et la sécurité alimentaire. Quelques initiatives parmi celles qui ont été réalisées ont été présentées dans les « créneaux » que le Secrétariat a bien voulu prévoir, ce dont je le remercie ; je voudrais maintenant annoncer **nos nouveaux engagements**.

Nous nous concentrons en particulier sur la priorité **du renforcement des capacités**, considéré comme l'un des facteurs les plus critiques pour le développement durable des SIDS.

- L'Italie a financé, par le biais de l'UNDESA, deux programmes à fort coefficient de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour gérer divers aspects de la mondialisation. Toujours dans le domaine des TIC, la Coopération italienne est en train d'élaborer avec le PNUD un projet d'aide aux pays du CARICOM pour la mise en oeuvre de la «Agenda de Connexion» (2 M€ ont été alloués pour la première étape).
- Nous avons souscrit un accord avec le CARICOM pour le soutien du Centre caraïbe pour les changements climatiques.
- Le financement italien du Programme international pour la Formation en matière d'environnement (IPED), dans le cadre duquel l'Italie financera une agence internationale, se consacrera exclusivement à la formation dans ce domaine.
- L'Italie est également prêt à assurer un co-financement du programme «Améliorer la gestion de l'eau et la Gouvernance dans l'île Maurice» qui sera prochainement présenté à la Commission Européenne.

- Hier, en conférence de presse ici, l'Italie a annoncé, avec l'Equateur et le Yémen, l'extension aux SIDS intéressés de l'initiative de partenariat «Intégrer la conservation de la biodiversité avec l'amélioration durable des conditions de vie»

La deuxième priorité adoptée par l'Italie pour assurer le suivi du Plan d'Action de la Barbade est la **sécurité alimentaire**. Deux programmes importants sont en cours, dans le cadre desquels l'Italie est le principal pays qui a contribué à la réalisation, par l'intermédiaire de la FAO, des programmes régionaux de sécurité alimentaire établis par le CARICOM et par les Etats insulaires du Pacifique à la suite du Sommet mondial de l'Agriculture de Rome en 2002. **Des 50 millions d'Euros de la contribution italienne au Sommet, plus d'un cinquième (10,3 millions) a été alloué** aux SIDS.

L'Italie entend également continuer à promouvoir les problématiques liées au développement durable des SIDS dans les prochaines enceintes multilatérales de la coopération au développement, à commencer de la Conférence de Kobe. Parmi celle-ci, je mentionnerai deux fonds dont l'Italie est un des principaux donateurs: le **«Fonds pour l'environnement mondial»** (GEF) et le **«Fonds mondial pour le VIH-SIDA»**. A ce propos je voudrais confirmer que l'Italie va maintenant payer sa contribution au Fond pour 2004 et 2005. Nous nous y efforcerons de faire en sorte que les SIDS puissent bénéficier pleinement des programmes financés.

Monsieur le Président,

dans son intervention précédente, la Présidence de l'Union européenne a évoqué le nouveau cadre conceptuel et les nouvelles lignes directrices du développement **durable** qui attachent une grande importance à la lutte contre les pandémies, au développement rural, à la sauvegarde de l'environnement, à la sécurité alimentaire, autant de thèmes qui - à juste titre - sont dûment pris en compte dans la Déclaration de l'île Maurice.

Pour promouvoir les objectifs qui seront au centre **du Sommet de haut niveau de l'ONU de septembre prochain**, il faut également tenir compte des exigences particulières de groupes tels que les SIDS. Parmi ces exigences figure notamment celle de **réduire la vulnérabilité aux changements climatiques** et de **prévenir les répercussions négatives des catastrophes naturelles sur les populations et la biodiversité**. Cette dernière a ressurgi dans toute son urgence à la suite de la tragédie qui a frappé la région de l'Océan Indien.

Monsieur le Président,

le raz-de-marée qui s'est produit dans l'Océan Indien marque également un tournant dans notre perception de la sécurité collective. Vu le nombre de pays concernés, il s'agit bien d'une crise globale. Elle représente un banc d'essai pour la mise en oeuvre de l'approche multilatérale en matière de sécurité qui est au coeur du débat en cours sur le renforcement des institutions de la gouvernance globale, et notamment des Nations Unies. L'objectif prioritaire de la réforme doit être de relancer le rôle de cette organisation dans le contexte du renforcement du système multilatéral dans sa globalité. Les mois prochains seront cruciaux pour établir, à travers des négociations élargies entre tous les pays membres, le parcours et le point d'aboutissement de ce processus de réforme.

Monsieur le Président,

une forte entente sur les politiques des Nations Unies doit s'accompagner d'institutions jouissant du consensus et de la participation de leurs membres. Il y a lieu d'évoquer, dans ce contexte, la question de la réforme du Conseil de Sécurité. Nous sommes en train d'étudier les recommandations du Panel des Hautes Personnalités nommé par le Secrétaire générale pour aboutir au consensus nécessaire pour une réforme qui soit efficace et dans l'intérêt des tout les Etats membres. La réforme du Conseil doit s'inspirer des principes d'une plus grande inclusivité,

efficacité, participation démocratique et représentativité géographique, en commençant par les pays en développement.

L'élcti des membres du Conseil de Sécurité et leur rotation périodique sont la meilleur garantie pour donner un plus grande influence à l'Assemblée Générale, pour re-équilibrer le rapport entre Assemblée Générale et Conseil de Sécurité et pour assurer une meilleur représentation au sein du Conseil des intérêts collectifs, soit-ils régionaux, soit-ils de regroupement d'États c mm les Petits États Insulaires en voie de développement. Nous ne pensons pas, par contre, que ses mêmes objectives puissent être atteintes en attribuant de nouveaux mandats nationaux à un certain nombre de pays, de manière permanente et irrévocable.

La question de la réforme du l'ONU est central pour le future des Nations Unies. L'Italie saisit l'occasion du sommet de l'île Maurice pour renouveler son engagement à intensifier son dialogue avec les SIDS sur cette question dans les semaines et le moins à venir.

Monsieur le Président,

pour conclure, j e désire rappeler que **1' année 2004** – qui s'est achevée si tragiquement par une catastrophe naturelle sans précédent – **avait malheureusement déjà mis à rude épreuve la vulnérabilité des petits États insulaires** avec une série d'ouragans et de fortes tempêtes qui ont ravagé les Caraïbes, l'Océan Indien et le Pacifique. La meilleure manière d' **honorer ici la mémoire de tant de victimes est,** je crois, de tout mettre en oeuvre pour la réussite de cette Conférence en relançant la réalisation du Plan d'Action pour le développement durable des SIDS.

Merci